

L'interface : un espace de médiation entre support et écriture

Alessandro ZINNA
Médiations Sémiotiques, Université de Toulouse 2-Jean Jaurès¹

Présentation

Adoptant la position intégrationniste de Roy Harris, l'étude se propose d'accorder sa juste place au *support* des objets d'écriture. De même que la *langue* n'est qu'une abstraction à partir des *actes de parole*, ainsi l'écriture n'est qu'une abstraction à partir des objets écrits. La conséquence est qu'il n'y a pas d'écritures, comme on peut le constater par l'étude des sceaux, des tablettes, des graffitis ou des échanges épistolaires : il n'y a que des objets d'écriture. La conséquence directe de la prise en charge du support est l'introduction d'une relation entre *deux matières de l'expression* : celle de l'écriture et celle du support.

Par cette hypothèse intégrationniste, l'intervention définit l'*interface* d'un objet écrit comme un dispositif prédisposant le parcours d'accès aux données. En tant que lieu de *médiation*, l'interface opère concrètement par la mise en relation de l'*organisation du support* et des *écritures à fonction paratextuelle et supratextuelle*. En définitive, cette médiation s'accomplit lorsque les données sont repérées en son intérieur, ou lorsque l'objet d'écriture est localisé dans l'espace, réel ou virtuel, de la bibliothèque.

En proposant une archéologie des *interfaces*, l'intervention se termine par la mise en relation de l'interactivité du support et des fonctions de l'écriture dans les *dispositifs interactifs*, tout en se questionnant, pour conclure, sur les tendances des supports et de l'écriture électronique.

1. Les contraintes de l'objet d'écriture

Dans l'hypothèse qui suit, le concept d'interface occupe ce seuil que François Jullien appellerait l'*entre* : un lieu de médiation qui se situe *entre* le *support* et l'*écriture*. Proposer une archéologie de cet *entre* est la tâche d'une réflexion qui vise à intégrer l'organisation de l'interface des objets écrits dans la sphère plus étendue d'une sémiotique des objets.

Considérer *l'objet* et non seulement *l'écriture* revient d'abord à élargir le propos et à étudier, par conséquent, l'intégralité de *l'objet écrit*. Ce dernier n'est plus conçu comme une surface où s'inscrit la matière de l'expression graphique. Bien que le problème du support existe aussi dans la langue parlée, l'existence d'une *matière* constitue une propriété spécifique de *l'objet d'écriture*. Par cette *matière*, d'ailleurs, le support est doté de propriétés de *permanence, résistance, de flexibilité, consistance et poids*. C'est cette substance physique qui fait de toute écriture un objet, c'est-à-dire un élément pourvu d'une *étendue* dans l'espace

¹ Alessandro Zinna est responsable des Colloques d'Albi et du groupe Médiations Sémiotiques de l'Université de Toulouse 2-Jean Jaurès. Parmi ses publications : *Elementi di semiotica generativa*, Bologne : Esculapio, 1991 (en collaboration avec Francesco Marsciani, introduction d'A.-J. Greimas) ; *Hjelmslev aujourd'hui*, Bruxelles : Brepols, 1997 ; *Le interfaccce degli oggetti di scrittura*, Rome : Meltemi, 2004 ; *Les Objets au quotidien* (codirection avec J. Fontanille), Limoges : Pulim, 2005. Parmi ses articles les plus récents : « The Object of Writing » (Homage to Roy Harris), *Language Sciences*, vol. 33, Londres : Elsevier, 2011 ; « Les formations sémiotiques », *Versus*, 114, Milan : Bompiani, 2012 ; L'épistémologie de Hjelmslev. Entre métalangage et opérations, *Signata*, n° 4, Liège, 2013. ; La inmanencia en cuestión, vol. I-III (codirection avec L. Ruiz Moreno), *Tópicos del Seminario*, n° 31, 32, 33, 2014-15.

Courriel : alessandro.zinna@univ-tlse2.fr

mais aussi d'une *durée* dans le temps. Par cette matière, il dispose d'une largeur, d'une hauteur, d'une profondeur, mais également de bords ainsi que d'une organisation méréologique en parties : dans le cas du livre, par exemple, d'un dos cousu ou d'une reliure pour réunir les pages. C'est d'ailleurs par son support que l'objet d'écriture s'inscrit de plein droit parmi les objets *tridimensionnels*.

En définitive, cette persistance dans l'espace-temps lui confère son *autonomie*. Quand il ne s'agit pas d'écritures monumentales ou architectoniques – et parfois aussi dans ce cas, comme pour l'importation d'obélisques en époque coloniale – l'objet d'écriture peut se retrouver dans des contextes tout à fait différents de ceux d'origine et circuler, par exemple, entre des acteurs d'un tout autre espace et/ou d'un tout autre temps. Ce qui permet l'émergence du phénomène de l'*errance* des objets d'écriture.

1.1. Le système des supports

En premier lieu, nous pouvons considérer que tout objet écrit prend son origine dans la rencontre entre l'*intention* de sens et sa manifestation dans l'*extension graphique* du support. Il s'agit donc du point de convergence entre l'*intension* d'un savoir et l'*étendue* propre des écritures.

Ce point de rencontre est le lieu de transmission entre une mémoire *interne et intense* du sujet vers une mémoire objectivée dans l'espace *externe et extense* des matières. À la rigueur, on pourrait dire qu'en tant que telle, l'écriture n'existe que dans la *pensée* de sa transposition sur un support. Cette intention de transmission n'est pas nécessairement communicative. Elle peut relever du registre esthétique ou, selon l'expression de Liliane Lurçat, tout simplement de l'*acte graphique*². Or, en tant que *phôné*, la matière parlée de la langue est de fait nécessaire car il n'y a pas d'autre choix, pour produire la parole, que de recourir à l'articulation de la voix³. Il n'en va pas de même pour les matières du support de la langue écrite. Ces matières sont le résultat d'un choix, plus ou moins arbitraire, qui varie selon les connaissances et les habiletés techniques d'une culture, mais aussi selon le genre d'écriture qu'on veut produire. Cette même possibilité de choisir l'emplacement, le format et la matière constitue le *système des supports d'écriture*. Comme tous les éléments organisés dans une paradigmatique d'alternatives, la sélection d'un support adapté à l'usage, aux connotations, ainsi qu'au genre de discours qu'il faut produire apporte un *supplément de sens* à l'objet écrit. Le choix de la matière, par exemple, peut être accompli suivant les connotations symboliques du genre⁴. Envoyer un courrier d'amour sur papier plutôt qu'un courriel électronique change considérablement le sens ou l'importance qu'on veut attribuer au message. Ce qui nous indique que le lien de l'écriture au support n'est pas tout à fait arbitraire. En définitive, afin de pouvoir déduire la valeur de choix, il faut étudier la paradigmatique des supports selon la synchronie d'un système d'objets.

² Cf. Liliane Lurçat (1974).

³ Il faut pourtant reconnaître qu'une technologisation de la voix parlée est en cours de réalisation : cette voix artificielle serait produite par une synthèse des impulsions qui arrivent aux cordes vocales. Pour une étude de la voix, nous renvoyons à *Puissances de la voix*, Badir et Parret (dir., 2001). Sur la question des supports et des écritures, cf. Arabyan et Klock-Fontanille (dir., 2005).

⁴ De toute évidence, on ne peut articuler des classes paradigmatiques de supports que par rapport aux mêmes pratiques d'usage, et donc de *genres* d'objets d'écriture.

1.2. La préparation de la surface d'inscription

Par son regard *généalogique*, l'*archéologie* des objets d'écriture montre qu'à l'origine la *surface* et le *format des supports* ne sont pas *lisses* et *réguliers* comme nous avons l'habitude de les considérer dans la pratique quotidienne.

L'effet de tridimensionnalité de l'objet d'écriture peut d'ailleurs être obtenu par la stratification de couches de couleur ou par les *reliefs* naturels du support. Obtenir des surfaces d'inscription à deux dimensions est en revanche le résultat d'une manipulation par les pratiques de lissage car, au départ, la peau d'un parchemin ou la surface d'un rocher, quand elles ne sont pas traitées, présentent des *reliefs* naturels.

Quand un support préexiste à l'acte graphique, sa surface d'inscription est délimitée au préalable et l'écriture prend place dans les limites imposées par les discontinuités physiques de l'objet. Ce qui, dans le cas de l'écriture verbale, donne lieu à l'arrangement entre les chaînes graphiques de caractères qui s'arrêtent à proximité des bords. La ligne *virtuellement infinie* de l'écriture en *prose*, doit s'adapter aux discontinuités du support par le retour à la marge. Ce retour est donc imposé par les seuils physiques du support et constitue une rupture arbitraire du signifiant graphique.



Fig. 1a et 1b Exemple de *scriptio continua* : la Pierre de Rosette.

Dans le cas de la *scriptio continua*, par exemple sur la Pierre de Rosette (fig. 1a et 1b), on voit bien que la distribution de l'écriture sur la surface du support s'arrête seulement lors de la rencontre avec le bord car, dans l'histoire des écritures, la naissance des espaces vides à proximité des marges (cet effet de cadre qui entoure la surface d'inscription) ainsi que, plus tard, l'introduction des espaces verticaux (par le détachement des mots) et horizontaux (par la création des blocs d'écriture) sont des conventions bien plus tardives⁵.

⁵ Sur les marges de la page, cf. Neefs (1999).

2. L'archéologie des supports

2.1. Variation des supports d'écriture

La première distinction qu'il faut alors établir lors de l'analyse d'un objet d'écriture est celle entre le *support* – d'habitude tridimensionnel – et la *surface d'inscription* qui est considérée comme bi-dimensionnelle⁶. Les *catégories topologiques* introduites au début des années 1980 par Greimas, Thürlemann et Floch étaient pensées pour articuler la surface *planaire* d'un support.

Une archéologie des objets d'écriture nous conduit pourtant à une profonde révision de ces catégories. Quant à la variété historique des supports d'écriture, ces articulations ne sont générales qu'en apparence car, de fait, elles ne peuvent être considérées comme exhaustives que pour les supports standardisés. Ces catégories de départ n'articulent que cet *espace déjà traité* ayant une *forme régulière*, le plus souvent constituant des surfaces à figure géométrique à quatre angles droits. En effet, nous avons pris l'habitude de considérer l'espace topologique selon l'articulation *haut/bas, gauche/droite, centre/périphérie, diagonale de gauche/de droite*, oubliant que ces catégories sont conçues pour les supports de forme essentiellement rectangulaire⁷. Une analyse plus exhaustive des surfaces d'inscription demande, en revanche, d'adapter ce répertoire aux occurrences qui ont concrètement eu lieu au cours de l'histoire. La multiplicité des objets et des supports d'écriture nous conduit à enrichir par conséquent cette paradigmatique par voie inductive.

L'investigation des supports plus anciens nous porte d'abord à considérer l'organisation des surfaces d'inscription *irrégulières* et *non lisses*. Pour établir l'articulation de ces supports et, par conséquent, construire un répertoire plus général de catégories topologiques, l'archéologie nous fournit de nombreuses indications. Les peaux, par exemple, sont le support des tatouages et, quand elles sont détachées, comme pour produire du parchemin, elles suivent les articulations du corps, tout en gardant une géométrie irrégulière (fig. 2). Le traitement des peaux peut alors conduire du lisse au gibbeux, comme dans les scarifications du corps, ou du poilu et râpeux au lisse, comme pour le parchemin⁸.

⁶ Une affiche est un support avec un recto et un verso mais, du fait de son usage dans l'espace d'exposition, il ne présente qu'une seule surface d'inscription, celle du recto, car le verso se veut collé au mur ou à la paroi d'exposition.

⁷ Il s'agit d'un format qui obsède les espaces d'inscription de notre vie quotidienne : journaux, photo, écran visuels, tableaux, cahiers, livres, autant de supports de la signification de tous les jours, qui ont recours à la figure géométrique rectangulaire.

⁸ Une description suffisamment exhaustive du traitement du parchemin est disponible en ligne sur le site de l'Université de Montpellier : « Préparation du parchemin », http://www.univ-montp3.fr/uoh/lelivre/partiel/prparation_du_parchemin.html# (consulté le 22 décembre 2015).



Fig. 2. Préparation du parchemin, de Jost Amman et Hans Sachs, Francfort-sur-le-Main, Allemagne, 1568 (source : Wikipédia).

Les catégories topologiques qui articulent les surfaces irrégulières sont fort intéressantes étant donné que des oppositions telles que centre/périphérie peuvent parfois ne pas avoir de raison d'être car l'articulation du support demande plutôt des saisies par *zones*. Ainsi, l'émergence des formes dans les *reliefs* d'une *surface* peut donner lieu à la sélection d'une partie du support par l'apparition de lignes de force : grâce à la ressemblance des bords ou des volumes, ce choix peut être alors le résultat d'une saisie du relief naturel sur la surface d'inscription (fig. 3).



Fig. 3. Lascaux (détail d'un cheval).

Enfin, quand les supports ne sont pas *délimités* ou *traités* antérieurement, les écritures elles-mêmes peuvent aider à circonscrire la surface par l'acte graphique lui-même. Les graffitis des espaces urbains, par exemple, délimitent l'espace d'inscription par leur extension et souvent se configurent par des zones distinctes selon la profondeur (fig. 4).

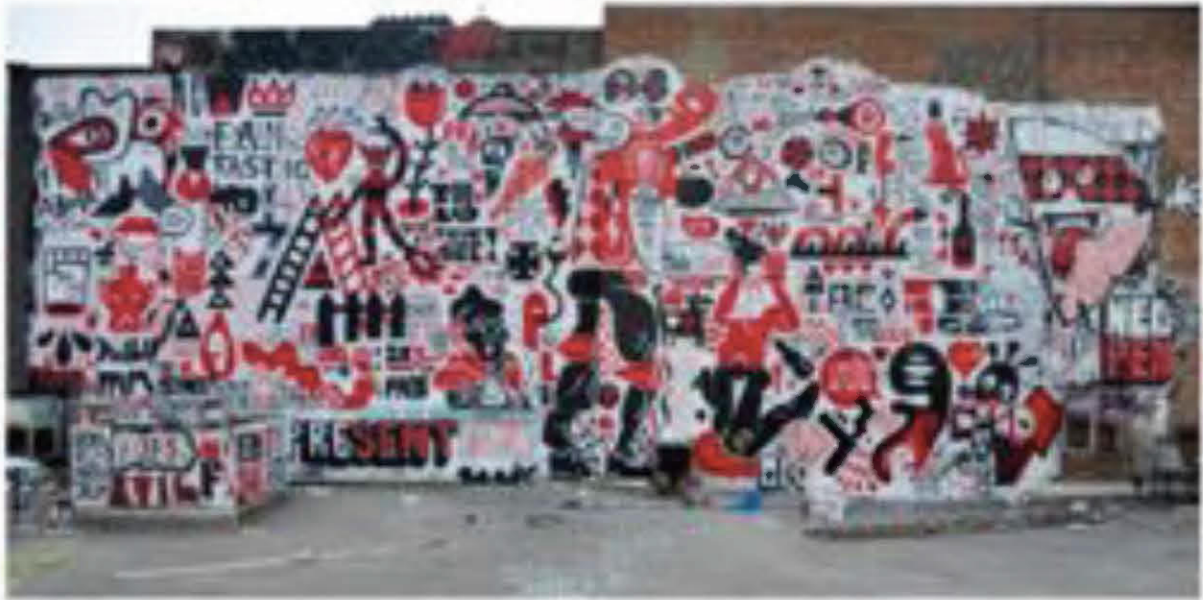


Fig. 4. La fresque collective « Rooftop madness » de Grems, Remed, 3TTman, Zbiok.

Si dans le premier cas la forme du support détermine la distribution régulière de l'écriture ou des dessins, dans ce dernier cas, en revanche, l'acte graphique aide à circonscrire l'espace d'inscription car il n'y a pas de délimitation préalable de l'espace. Les catégories topologiques propres à l'articulation des graffitis sont entièrement à reconstruire par l'acte qui délimite le support. Il s'agit bien d'un cas où l'empirisme de l'observation constitue les catégories d'analyse. Dans le cas de « Rooftop madness » (fig. 4), on voit bien la nécessité d'introduire la *profondeur* et les configurations tridimensionnelles pour l'analyse de ces supports qui sont les espaces urbains et les architectures en ville.

2.2. Les contraintes matérielles de l'acte graphique

Le choix du support, comme nous le disions, n'est pas tout à fait arbitraire : il est accompli en fonction du *genre* de discours que l'on veut produire : pour le message éphémère de la déclaration d'amour, le sable ; pour la durée éternelle des épitaphes, le marbre ; pour la mobilité de la forme épistolaire, les fibres végétales ; pour le discours didactique, le recours à des supports simples et rapides à graver et effacer afin de les rendre disponibles pour de nouvelles inscriptions.

D'autre part, l'acte de graver un support peut être produit par le recours à différentes matières : inorganiques, comme la pierre ou le métal, organiques comme la cire ou le bois, humaine, comme les tatouages ou les scarifications sur la surface d'un corps. La taille, le poids, la mobilité, la capacité de stockage, l'élasticité et la « pliability » sont les qualités qui ont permis une variété de supports de mémorisation selon les différents usages.

À son tour, l'intention de l'acte graphique passe par les contraintes qui règlent l'appartenance à un *genre* de discours (religieux, artistique, épistolaire, rituel) et participe à la sélection des *substances de l'expression* (rochers, argiles, étoffes), les disposant selon le *code d'un langage écrit* (pictographique, idéographique, syllabique ou alphabétique). Enfin, chaque code d'écriture règle la direction du procès, et nous avons ainsi des écritures qui

déterminent l'orientation du support : à l'*horizontale*, de droite à gauche, ou *vice-versa*, pour les écritures phonétiques ; à la *verticale* pour les écritures idéogrammatiques⁹.

Outre le choix de la matière, chaque objet d'écriture implique un *geste de gravure* : pour la surface du sable, la pression d'un doigt suffit ; le marbre, au contraire, a besoin d'un outil dur et d'un instrument de percussion pour être gravé, mais aussi d'une *technique* d'incision et donc d'un *geste* que l'encre permet de fluidifier, en laissant glisser l'instrument sur un support de matière dont il imprègne la surface. Dans tous les cas que nous venons d'introduire, la *matière* du support et le *genre* de discours, par rapport à l'*acte* d'écriture, entraînent des *contraintes* qui leur sont propres. La *matière*, l'intention du *genre* qu'on veut produire, ainsi que le *geste* et la *technique* de gravure, doivent donc être pensés comme autant de contraintes qui se croisent et se déterminent d'une façon réciproque lors de la production de l'objet écrit.

Dans une première approximation, nous appelons *objet d'écriture* le résultat d'une *gravure* produite par un *geste*, opérée à la main ou au moyen d'un appareil technique, mécanique ou électronique, qui tient compte des interactions entre ces trois contraintes. Nous appellerons *intention de l'acte graphique* la *programmation productive* et énonciative à partir de la *matière* et de la forme d'*organisation* du support jusqu'aux contraintes *énonciatives* du langage : autrement dit, cette intention est le résultat de l'interaction entre une *matière à graver*, selon les contraintes d'un *code graphique*, *typographique* et un *genre de discours*.

3. La question des matières de l'expression

En tant que création d'un objet qui a une durée dans le temps et une étendue dans l'espace, le support des écritures fait partie de l'histoire des objets. Comme d'autres outils, l'écriture se présente concrètement comme une matière circonscrite ayant subi une manipulation dont elle garde les traces. Les objets d'écriture sont pourtant le résultat d'un acte double de production : toute création d'un objet d'écriture agirait sur *deux continuums* de l'expression : la *matière du support* et la *matière du langage*.

Si l'expression latine « *verba volant, scripta manent* » a un sens, c'est bien celui de questionner l'isomorphisme qui, dans l'hypothèse de Hjelmslev et Greimas, fait du langage un édifice symétrique entre *matière / forme / substance* de l'*expression* et *matière / forme / substance* du *contenu*. Par rapport à la volatilité de la parole orale, la permanence de l'écriture est, la plupart du temps, le résultat de la rencontre entre *deux matières de l'expression*. Au-delà de la matière graphique ou picturale, les objets écrits ont un substrat qui leur parvient du support et qui leur permet, pour ainsi dire, une *permanence énonciative* hors de l'*ici* et du *maintenant* de l'acte de production. L'énonciation des objets d'écriture demande pourtant une réflexion sur les différences entre l'énonciation de la *parole orale* et de la *parole écrite*. Alors que la première se fonde sur la concomitance du je-ici-maintenant de la *praxis illocutoire*, la seconde, quant à elle, s'enracine dans la persistance de l'objet écrit et, par conséquent, dans la distance actorielle, temporelle et spatiale. D'ailleurs, trouvant son fondement dans la présupposition d'existence de l'acte de production – tant du support que de l'écriture –, l'objet écrit exige une distinction préalable entre la *production du support* et l'*énonciation du discours* : cette distinction s'impose, parce que l'ici-maintenant du support, la plupart du temps, ne coïncide pas avec l'ici-maintenant du discours, d'où la nécessité de diversifier les instances productives du support et du discours. L'énonciation de l'objet écrit en définitive

⁹ Tout comme une enseigne, un objet d'écriture peut suivre un développement selon la direction imposée par le code graphique.

peut être saisie seulement par l'acte double de la *production réifiée* du support et par l'*énonciation énoncée*¹⁰ au moment de l'inscription du discours.

Par cette condition, on voit bien que l'existence d'un support d'écriture implique un problème qui n'était pas prévu au départ, à savoir, l'existence d'une matière *seconde* de l'expression. Une distinction ultérieure s'impose alors et touche le partage des écritures dont le support se compose de la même matière (écritures *homomatérielles*) ; et les écritures, bien plus nombreuses, qui ont recours à des matières hétérogènes (*hétéromatérielles*). Quelques exemples peuvent nous aider à saisir cette dernière articulation.

Nous pouvons appeler *additives* les écritures où deux matières distinctes, l'une pour le support et l'autre pour l'écriture, convergent lors de l'acte graphique : les écritures à l'encre, à cette occasion, explicitent bien la relation d'addition par le fait que les caractères tracés à l'encre sont absorbés par la surface d'inscription. Une telle modalité favorise la fluidité d'exécution de l'acte graphique (fig. 5).



Fig. 5 Stylo-plume sur papier absorbant.

Une autre modalité d'inscription est celle pratiquée par l'incision ou la sculpture. La caractéristique la plus évidente de cette inscription est la relation à la forme obtenue par des opérations de *soustraction* des parties de matière. Nous avons proposé de les appeler *écritures soustractives* (fig. 6)¹¹.



Fig. 6. L'acte de sculpter.

¹⁰ Voir la définition proposée par le *Dictionnaire* de Greimas et Courtés (1979, p. 125-128).

¹¹ Pour une typologie des écritures par rapport aux opérations accomplies sur la matière, cf. Zinna (2004).

Les écritures sur le sable, comme par exemple l'écriture didactique des Touareg, entraînent encore une autre modalité d'inscription. Il s'agit sans aucun doute d'écritures où le support et la gravure se servent de la même matière, mais la technique pour parvenir à composer la forme est différente. La manière caractéristique de cet acte graphique est certes la soustraction de matière, mais de fait cette dernière se trouve seulement déplacée sur les bords. Une telle modalité nous conduit à classer ces inscriptions dans les *écritures cumulatives* (fig. 7).



Fig. 7. Écriture sur le sable.

Enfin, une dernière technique émerge par le recours conjoint aux écritures soustractives et cumulatives : il s'agit d'écritures mixtes qui, comme la technique de l'intarse, créent des formes graphiques par soustraction de matière tout en remplissant les parties vides ainsi obtenues par une matière différente (fig. 8).



Fig. 8 Un cas d'intarse.

Nous pouvons constater, en définitive, que les écritures *soustractives* et *cumulatives* sont *homomatériques* et qu'en revanche les écritures *additives* et *mixtes* sont *hétéromatériques*.

4. L'interface de l'objet d'écriture

L'organisation de l'espace d'inscription par le recours à des écritures homo ou hétéro-matériques, la spécification des propriétés de la forme du support et l'évolution des *fonctions des écritures*, déterminent finalement ce que nous avons convenu d'appeler l'*interface d'un objet d'écriture*.

Afin de saisir les composantes énumérées au cours de cette présentation, une visualisation des propriétés déjà introduites pourra maintenant nous aider à schématiser les rapports entre supports et écritures (fig. 9).

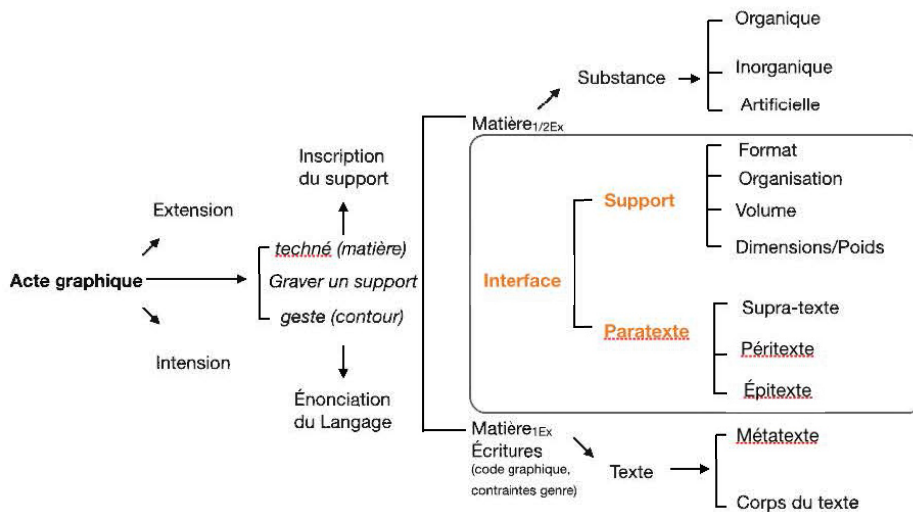


Fig. 9. L'interface d'un objet d'écriture.

Si l'espace des données se compose des écritures à fonction textuelle et méta-textuelle, nous pouvons conclure que la co-organisation du support et des écritures à fonction paratextuelle constitue l'idéation de l'accès et de la consultation de l'*espace d'écriture*.

5. Pour une archéologie des interfaces

L'interface se construit donc dans cet *entre* à la croisée de l'organisation du support et des fonctions *non textuelles* des écritures. Un regard sur la généalogie des objets écrits peut nous donner des indications pour tracer l'archéologie suivant l'évolution conjointe des parties qui composent l'intégralité de l'objet écrit.

On voit alors qu'une relation symétrique s'établit entre la progression de l'*interactivité* par l'organisation du support et l'évolution des fonctions de l'écriture : elle passe par les objets tridimensionnels (d'abord les pierres et des tablettes d'argille) puis à la création d'objets à la surface d'inscription bidimensionnelle (papyrus) ; elle se poursuit par l'organisation de cette unité planaire dans le rouleau (page roulée) et évolue encore dans la modalité discontinue du *codex* (selon la reliure des pages fragmentées), pour aboutir enfin au livre moderne dont la différence avec les modalités d'organisation précédentes est insaisissable si on ne prend pas en compte l'introduction non seulement de la typographie, mais aussi des écritures à fonction paratextuelle (fig. 9). Dans ce passage, on introduit en définitive les fonctions de la

numérotation des pages discontinues du support et la reprise des titres listés et hiérarchisés disposée au début ou à la fin du livre (sommaire ou table des matières).

L'archéologie des objets d'écriture nous montre que l'évolution du support s'accompagne d'une évolution progressive et symétrique des fonctions de l'écriture : de la fonction textuelle à la fonction métatextuelle par l'organisation en blocs d'écriture et l'introduction des titres (du paragraphé grec à la numérotation de chapitres, paragraphes et sous-paragraphes). Enfin, par la naissance du classement des objets d'écritures, à savoir par le système de *tri* propre à la bibliothèque, qui demande l'introduction d'écritures à fonction *supra-textuelle* finalisées au repérage d'abord des contenus dans les livres et par la suite des objets d'écriture dans l'espace de stockage. Un schéma tensif pourra nous aider à saisir cette relation selon la progression des fonctions de l'écriture et des modes d'interactivité des supports (fig. 10).

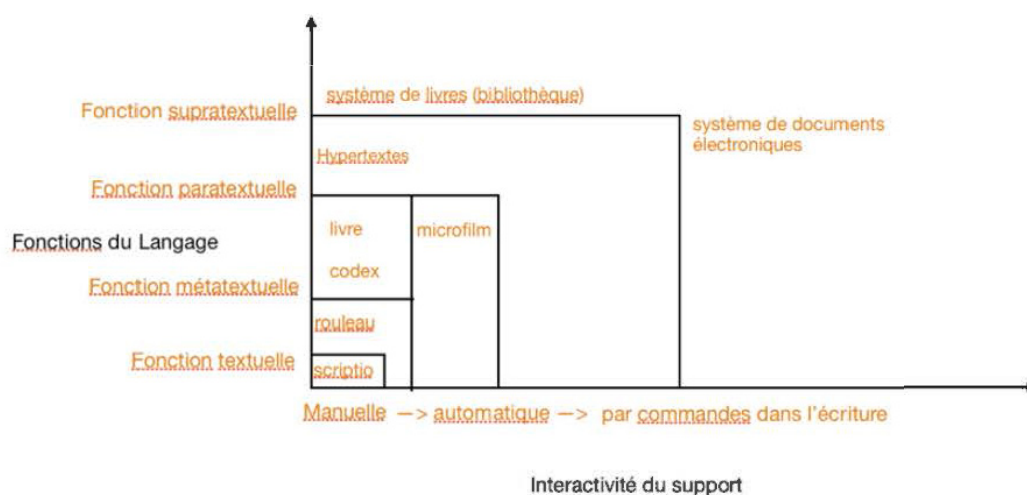


Fig. 10. L'archéologie des interfaces des objets d'écriture.

Conclusions

Aborder l'objet écrit nous a conduit à reconnaître d'une part l'organisation des supports et de l'autre l'évolution conjointe des fonctions de l'écriture. Plus que tracer l'histoire des supports, nous avons essayé de suivre ce lien, selon l'évolution de cet *entre* qui les relie tout en proposant une *archéologie des interfaces*.

Au cours des dernières décennies, un passage vient de s'accomplir par l'introduction des documents numériques. La dématérialisation du support, d'ailleurs bien visible dans le glissement terminologique vers la notion plus étendue de *document électronique*¹² garde pourtant toutes les stratifications des fonctions de l'écriture : textuelles, méta-textuelles, paratextuelles et supra-textuelles. La particularité des supports audio et vidéo est rendue homogène par l'écriture électronique des données. Dans le système de la bibliothèque, aussi bien que de la discothèque et de la vidéothèque, ces dernières fonctions finalisées au classement et au repérage des objets-supports, sont intégrées dans les *méta-tags* des documents électroniques. Cela nous indique que le document numérique a absorbé non seulement les différentes substances des écritures, mais aussi les fonctions qui sont

¹² Sur la notion de « document », capable de s'étendre aux fichiers d'écriture, sonores ou audiovisuels, cf. P. Stockinger (1999).

susceptibles d'évoluer en l'absence d'un support matériel. En effet, l'interactivité même du support est prise en charge par les commandes et intégrée au document électronique.

L'introduction de l'électronique dans les objets quotidiens, tels que les montres ou les smartphones, nous signale qu'une autre voie d'évolution est pourtant possible¹³ et nous conduit à constater la relation entre un dispositif technologique et les fonctions complexes de l'écriture électronique. Le succès des tablettes et des smartphones, dû aussi à la variation de la taille de l'écran, témoigne de l'importance de ces supports par le design de ce que nous avons appelé ailleurs l'interface-sujet. L'ergonomie cognitive, propre du design de l'interaction des dispositifs électroniques, nous indique que cette évolution conjointe est encore l'avenir des objets d'écriture.

Références bibliographiques

- ARABYAN, Marc et Klock-Fontanille, Isabelle (dir. 2005), *L'écriture entre support et surface*, l'Harmattan.
- BADIR, S. et PARRET, H. (dir. 2001), *Puissances de la voix*, Limoges, Pulim.
- ECO, U., J-Ph. de TONNAC, et J-Cl. CARRIÈRE (2009), *N'espérez pas vous débarrasser des livres*, Paris, Grasset.
- GENETTE, Gérard (1987) *Seuils*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, A-J. et COURTÉS, J. (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage I*, Paris, Hachette.
- GOODY, Jack (1987), *The interface between the written and the oral*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LURÇAT, Liliane (1974), *Études de l'acte graphique*, Introduction de R. Thom, Paris, Mouton.
- NEEFS, Jacques (1999). Les marges de la écriture, in A. Zali (dir.), *L'aventure des écritures*, v. 3. Bibliothèque nationale de France, Paris. p. 115-123.
- NORMAN, Donald (1998), *The Invisible Computer*, Cambridge and London, MIT Press.
- NUNBERG, Geoffrey (dir. 1996), *The Future of the Book*, Turnhout, Brepols.
- STOCKINGER, Peter (1999), *Les nouveaux produits d'information. Conception et sémiotique du document*, Paris, Hermès.
- ZINNA, Alessandro (2004), *Le interfacce degli oggetti di scrittura: teoria del linguaggio e ipertesti*, Rome, Meltemi.
- (2005), « L'objet et ses interfaces », in J. Fontanille et A. Zinna (dir.), *Les objets au quotidien*, Limoges, Pulim, p. 161-192.
- (2011), « The object of writing », *Language Sciences*, Londres, Elsevier, n° 33, p. 634-646.

¹³ Sur l'avenir des livres, cf. Nunberg (dir. 1996), Norman (1998), Eco, de Tonnac, et J-Cl. Carrière (2009).